

La famille au cœur de nos choix !

Mise en contexte

La Ville de Granby adoptait une politique familiale en 2004. L'arrivée d'une nouvelle administration, puis la création d'une nouvelle Ville incluant désormais le Canton et Granby remirent à l'agenda les préoccupations pour les familles granbyennes. Pour s'assurer que la politique familiale corresponde le mieux possible aux aspirations des citoyens, un exercice de mise à jour de la politique s'est avéré nécessaire.

Ainsi, à travers la lecture de mémoires déposés dans le cadre des consultations associées à l'adoption de la précédente politique familiale, l'examen de différents rapports en lien avec la qualité de vie granbyenne, l'analyse des données démographiques et la réalisation d'entrevues et de groupes de discussion, un nouveau cadre d'intervention municipal s'est façonné.

Pôle régional, Granby est reconnue pour sa qualité de vie. La Ville se démarque notamment par la présence d'une offre diversifiée d'activités de loisir, un système de transport en commun où d'importantes améliorations ont été apportées et la présence de commerces et de plusieurs services de santé et de bien-être qui s'adressent aux familles. La proximité de la nature, l'accès facile aux grands centres urbains et la bonne qualité de l'environnement caractérisent Granby. Enfin, la disponibilité d'emplois, de services de garde et l'accès à plusieurs lieux d'éducation font de Granby un milieu qui, au fil du temps, a su répondre adéquatement aux besoins des familles.

L'ensemble du tableau de la qualité de vie des familles granbyennes laisse toutefois quelques zones d'ombre sur lesquelles l'administration municipale doit se concentrer. C'est donc dans une perspective de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de Granby et de répondre le plus précisément possible aux besoins des familles granbyennes que se déploie la nouvelle politique familiale. Enfin, l'originalité de la politique familiale de Granby est qu'elle est construite à partir des besoins fondamentaux des familles.

Le profil des familles granbyennes

Les données de Statistiques Canada, bien qu'elles soient issues du recensement de 2001, donnent des indices significatifs sur le profil des familles de la nouvelle Ville de Granby. On retient d'abord les observations suivantes quant au profil général de la population:

- L'âge moyen de la population de Granby (40,5 ans) est passablement plus élevé que celui du Canton (36,6 ans) et celui de l'ensemble du Québec (38,8 ans).
- La scolarisation moyenne s'est nettement accrue avec le passage du temps.
- Les revenus des ménages sont légèrement plus faibles que dans l'ensemble du Québec.
- La différence de revenus entre les ménages d'une seule personne et ceux de plus d'une personne est plus grande dans la Ville que dans l'ensemble du Québec. En effet, le revenu médian des ménages de plus d'une personne est de 2,8 fois celui des ménages d'une seule personne pour l'ensemble de la région, contre 2,6 fois au Québec.

Pour l'ensemble de Granby, les statistiques sur les familles diffèrent peu de celles de l'ensemble du Québec.

- Une différence est significative entre Granby et le Canton; la proportion de familles monoparentales est plus de deux fois plus faible dans le Canton qu'à Granby.
- On compte plus d'enfants dans les familles monoparentales que dans les familles où les deux parents vivent ensemble.
- On observe peu de divergences entre la réalité de l'ensemble de la région et l'ensemble du Québec quant au nombre moyen de personnes par famille.

Par ailleurs, bien que les statistiques n'aient pas été actualisées depuis quelques années, on sait que Granby est un milieu d'accueil pour un nombre significatif d'immigrants. En 2001, ceux-ci comptaient pour environ 3% de la population de la MRC de la Haute-Yamaska. On croit que ce nombre a augmenté de façon marquée depuis le dernier recensement.

La famille

Au sens de la politique familiale, la famille est considérée comme un groupe formé d'au moins deux (2) personnes dont une assume un rôle parental auprès de l'autre. Les familles dont les enfants ont moins de 18 ans sont celles qui sont plus spécifiquement visées par la politique familiale.

Les points d'ancrage

Plusieurs valeurs animent les personnes qui soutiennent la réalisation de la politique familiale. Trois de celles-ci font toutefois figure de points d'ancrage et témoignent de l'importante place de la famille au sein du milieu granbyen.

- La famille est le moteur à la base de l'existence d'une communauté et les jeunes en assurent la vitalité
- Une Ville où les familles se sentent écoutées et appréciées est un milieu de vie heureux pour voir grandir sa famille
- L'épanouissement des familles tient principalement à la capacité des parents à bien jouer leur rôle. La capacité des parents à bien jouer leur rôle tient essentiellement à leur épanouissement, aux outils et au soutien sur lesquels ils peuvent compter.

PROJET DE POLITIQUE

Vision

La politique familiale s'appuie sur une vision de ce que Granby est en voie de devenir ; un milieu de vie remarquable pour la vie de famille. Les enfants sont au coeur des préoccupations de tout le milieu granbyen. La ville bouge et se développe au rythme des familles, leurs besoins sont connus et considérés. Les services sont nombreux, adaptés et accessibles, la vie de quartier est riche et dynamique; les enfants grandissent dans un environnement sécuritaire, sain, enrichissant et stimulant. Le rapprochement des générations est favorisé.

La vie de famille est simple et épanouissante et les enfants sont heureux.

But

La politique familiale a pour but d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles granbyennes en répondant aux besoins de celles-ci avec comme préoccupation première, le bien-être des enfants;

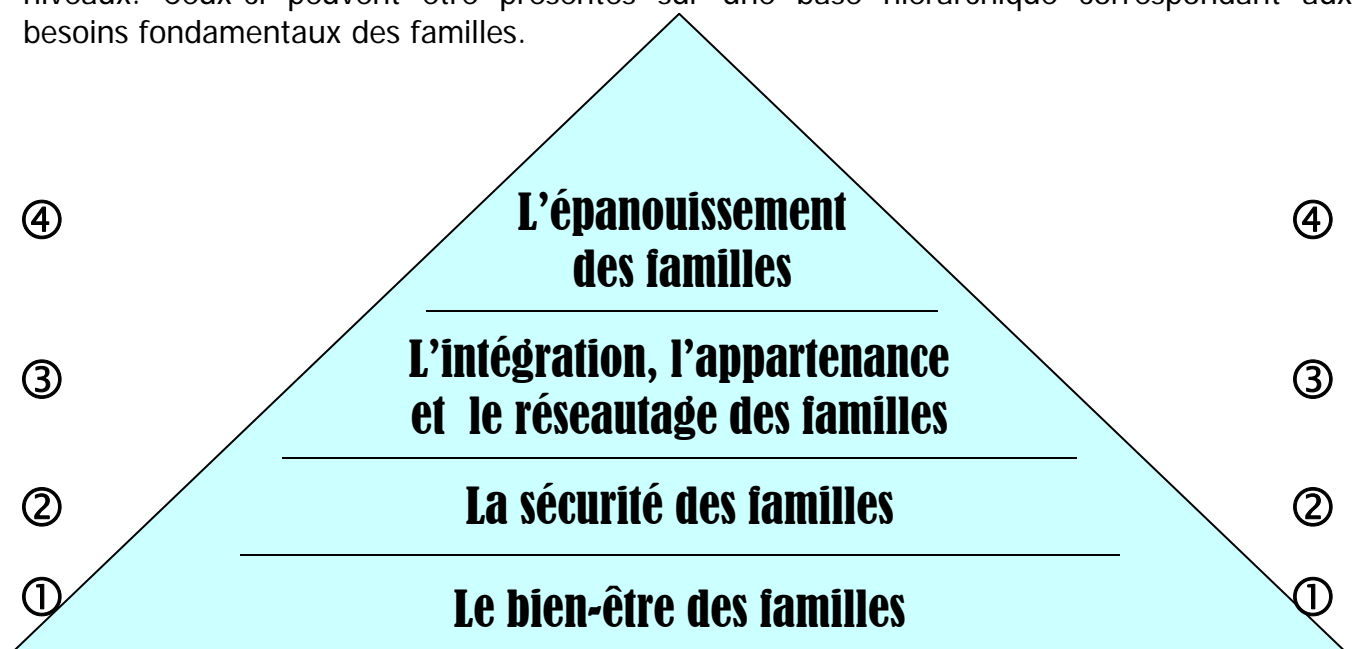
Objectifs généraux

Pour réaliser son but, la politique familiale table essentiellement sur trois objectifs généraux. Ceux-ci tracent la voie des interventions municipales. Ce sont :

- Adapter et rendre accessibles les services nécessaires pour faciliter la vie familiale
- Faciliter la communication entre les familles et les responsables des divers services
- Promouvoir la qualité de vie familiale à Granby et ses avantages

Les orientations

Afin de répondre aux besoins des familles granbyennes, la Ville compte travailler à quatre niveaux. Ceux-ci peuvent être présentés sur une base hiérarchique correspondant aux besoins fondamentaux des familles.



La Ville, par sa politique familiale, intervient sur des problématiques précises en fonction des pouvoirs qui lui sont conférés. Aussi, Granby entend miser sur la concertation avec le milieu pour agir dans le plus large registre possible et ainsi améliorer l'ensemble de la qualité de vie des familles. Pour se faire, des objectifs particuliers viennent indiquer les interventions à mener à l'intérieur de chacune des orientations.

1. Le bien-être des familles

- Appuyer et soutenir les initiatives visant l'amélioration des conditions de vie des familles granbyennes en apportant une attention particulière à la lutte contre la pauvreté;
- Assurer la disponibilité d'une offre diversifiée de logements, sur l'ensemble du territoire, correspondant aux besoins de toutes les familles;
- Poursuivre les efforts consentis à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

2. La sécurité des familles

- Contribuer au sentiment de sécurité des familles;
- Poursuivre l'amélioration des interventions en matière de sécurité sur les voies et les lieux publics;
- Collaborer au développement de services de garde;
- Participer au développement économique afin d'assurer l'accès à des emplois stables.

3. L'intégration, l'appartenance et le réseautage des familles

- Soutenir la mobilisation du milieu autour des objectifs d'amélioration de la qualité de vie des familles;
- Favoriser la concertation, les partenariats et la complémentarité des intervenants ayant un impact sur les familles;
- Valoriser et soutenir l'implication bénévole auprès des familles;
- Mettre en place des activités et des moyens de communication favorisant l'intégration des familles dans la communauté;
- Maintenir une amélioration continue des services de transport en commun et adapté;
- Développer la vitalité des quartiers .

4. L'épanouissement des familles

- Assurer l'accès à des lieux, des équipements et à des activités sociales, culturelles, sportives et récréatives de qualité pour la famille et tous ses membres;
- Collaborer avec le milieu de l'éducation à l'enrichissement des services, tant au niveau primaire, secondaire que post-secondaire;
- Encourager les actions visant la conciliation «famille - travail / étude ».